



Avertissement agricole : Carpocapse des pommes et des poires

A l'attention des animateurs des radios locales des 48 Wilayas pour diffusion

Un avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 08/05/2018, signalant, La surveillance du carpocapse par le système de piégeage installé au niveau des wilayas de : Chlef, Ain Defla, Constantine, Batna et Blida, a relevé des taux de capture d'adultes concordant avec le seuil de nuisibilité. L'élévation graduelle des températures particulièrement crépusculaires, est favorable pour l'activité de ce papillon notamment, la ponte, l'éclosion des œufs ainsi que la pénétration des larves à l'intérieur des fruits.

Eu égard au stade réceptif des variétés précoces des pommes et des poires (grossissement des fruits), nous invitons les arboriculteurs à effectuer un premier traitement par la pulvérisation d'un insecticide approprié et spécifique afin de préserver les fruits des dommages causés par les larves.

Pour plus d'informations sur les insecticides à appliquer et la stratégie d'intervention, veuillez prendre contact avec la Station Régionale la plus proche.